



## Offre de stage / PPI élève-avocat(e)

L'association des Maires du Var (AMF 83) est à la recherche d'un(e) juriste en droit public pour un stage s'inscrivant dans le projet pédagogique individuel (PPI) des élèves-avocat(e)s.

**L'organisme d'accueil** : Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, l'AMF 83 a été fondée en 1955. Conformément à son objet statutaire, elle a notamment pour mission de faciliter l'exercice des fonctions des communes et intercommunalités par l'information et par une assistance technique et administrative. A cet égard, l'AMF 83 dispose d'un service juridique qui conseille les collectivités adhérentes dans le domaine du droit des collectivités territoriales.

**Durée du stage** : De 3 à 6 mois

**Début du stage** : A partir du lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Contenu du stage / missions** : La/Le stagiaire est placé sous l'autorité du juriste de l'AMF 83 qui sera son « référent ».

Le stage s'inscrit dans une activité à plein temps de 7 heures par jour, du lundi au vendredi. Il s'effectuera à Draguignan, au siège social de l'association.

En tant que stagiaire au sein du service juridique de l'AMF 83, vous prendrez part aux missions suivantes :

- participation à la rédaction de consultations juridiques à l'attention des communes et intercommunalités varoises ;
- recherches jurisprudentielles et analyse d'éléments de doctrine pour nourrir des argumentaires juridiques ;
- participation à la réalisation d'une veille juridique mensuelle ;
- mise en place d'une politique de protection des données (RGPD) ;
- Mise à jour du DUERP ;
- participation à la rédaction de fiches techniques mensuelles ;
- éventuellement, élaboration d'une constitution de partie civile devant les juridictions pénales,
- le cas échéant, rédaction de mails d'information juridique ou de notes relatives à l'actualité (à l'attention des communes et intercommunalités varoises).

Des missions complémentaires pourront éventuellement se présenter en cours de stage.

La/Le stagiaire aura accès aux ressources documentaires disponibles au sein de l'AMF 83.



**Profil recherché** : Il est souhaitable que la/le futur(e) stagiaire soit titulaire d'un master 2 dans le domaine du droit public et des collectivités territoriales ou en cours d'obtention de ce diplôme.

Une sérieuse connaissance du droit des collectivités territoriales associée à une curiosité naturelle relative aux enjeux et aux questions d'actualités les concernant est souhaitée.

Le poste s'adresse donc à un(e) juriste confirmé(e), possédant de réelles qualités rédactionnelles et sachant s'adapter à des matières diverses couvrant tout le champ de compétences du droit des collectivités.

**Gratification** : Conformément à l'article L. 124-6 du code de l'éducation, lorsque la durée du stage au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs, le stage fait l'objet d'une gratification versée mensuellement dont le montant est fixé par décret à un niveau minimal de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L. 241-3 du code de la sécurité sociale.

La valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale pour 2024 est fixée à 3 864 € en application de l'arrêté du 19 décembre 2023. Aussi, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le plafond horaire de 15 % est de 29 €, soit 4,35 € par heure. Ce qui correspond à un montant mensuel moyen de 579,6 €.

La gratification versée n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 3221-3 du code du travail.

**Envoi des candidatures et renseignements** : Les candidatures doivent comporter une lettre de motivation accompagnée d'un CV, qui sera adressée au service juridique de l'AMF 83 à l'adresse mail suivante : [maires.var@wanadoo.fr](mailto:maires.var@wanadoo.fr).

Si votre candidature est sélectionnée, elle donnera lieu à un entretien dans les locaux de l'AMF 83 à l'adresse suivante : Rond-Point du 4 décembre 1974, Conseil Départemental du Var, 83 007 Draguignan Cedex.

Vous serez informé(e) quelques jours après cet entretien de la suite donnée à votre candidature.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service juridique à l'adresse mail ci-dessus ou au numéro suivant : 04.98.10.52.33.

\*\*\*